L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ignore si la requête présentée au premier ministre du Québec a été transmise aux autorités fédérales à l'heure actuelle. Les suspects font toujours l'objet d'accusations et des mandats d'arrêt ont été émis contre eux par les autorités de la province de Québec. Si ces exilés revenaient au Canada, je suppose qu'on donnerait suite à ces accusations et à ces poursuites. Il va de soi que c'est une décision qui relève de la province de Québec. Lorsque la question a été posée, il m'a semblé d'après l'attitude de la Chambre que nous voulions tous que la province de Québec s'en occupe elle-même.

Pour ce qui est du recours en grâce, il n'existe aucune disposition dans la loi fédérale permettant d'accorder le pardon à des personnes qui n'ont pas été condamnées. Il n'est donc même pas question d'envisager un pardon dans ce cas-là.

Des voix: Bravo!

- M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, si le gouvernement a signé un accord écrit avec ces exilés volontaires au moment où ils ont quitté le Canada après avoir été impliqués dans l'enlèvement criminel d'un diplomate étranger, le ministre pourrait-il déposer ce document à la Chambre?
- M. Basford: Monsieur l'Orateur, je n'étais pas en fonction au moment de l'enlèvement. J'ignore donc s'il s'agit d'une entente verbale ou écrite. Je ne pense pas qu'il existe d'entente écrite, mais je vais néanmoins me renseigner.

LES PÊCHERIES

LES MOTIFS DE L'ABSENCE DANS LE DISCOURS DU TRÔNE D'UNE MENTION DE LA POLITIQUE DES PÊCHERIES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêches et de l'Environnement. Étant donné que les régions de l'Atlantique ont grand besoin d'un projet d'ensemble de mise en valeur de nos pêcheries, notamment pour améliorer nos flottes de cabotage et hauturières, de façon à récolter par exemple les espèces de poissons que nous abandonnons aux étrangers à l'intérieur de notre zone de 200 milles, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pour quelle raison le discours du trône d'hier ne parle nulle part de politique des pêcheries pour le Canada?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, il y a bien des questions qui seront présentées à la Chambre, y compris des projets de loi gouvernementaux, dont le discours du trône ne faisait pas état. J'espère que le député ne partage pas l'avis de certains de ceux qui voudraient que nous cédions dans les coulisses la compétence que nous avons acquise péniblement à la face du monde.

Des voix: Bravo!

L'INDUSTRIE

LES MINES—DEMANDE DE MESURES DE REDRESSEMENT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les politiques du gouvernement actuel touchant l'industrie minière contribuent à créer des villes-fantômes au Canada, et notamment dans la région de Sudbury où 4,000

Questions orales

employés de la compagnie Falconbridge viennent de rentrer au travail après six semaines de mise à pied, où l'INCO évoque présentement la menace de mises à pied importantes et de fortes réductions de personnel et où la compagnie Falconbridge a annoncé la disparition de 500 emplois d'ici la fin de décembre 1977, je demande au ministre s'il est conscient de la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'industrie minière, et notamment celle du nickel et du cuivre? Peut-il dire à la Chambre quelles mesures précises il entend prendre afin que la région de Sudbury ne se couvre pas de villes-fantômes que même un centre des données fiscales ne pourrait faire revivre?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la question me fournit l'occasion de dire au député et à toute la Chambre que le gouvernement se préoccupe vivement de l'industrie minière en général. Comme tous les députés le savent sans doute, le marché mondial des produits miniers accuse à l'heure actuelle une baisse appréciable. Nous étudions tous les moyens possibles pour assurer que les emplois sont maintenus au Canada.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, comme dans le passé le gouvernement a eu recours au stockage de l'uranium et de l'or pour accroître le nombre d'emplois dans ces industries, le ministre est-il disposé à envisager un programme de ce genre dans les industries du nickel et du cuivre afin d'assurer les emplois et la productivité de ces travailleurs dans la région de Sudbury?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, toute cette question est à l'étude.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE GOUVERNEMENT ET LES PROJETS DE LÉGALISATION DES DROITS DES PALESTINIENS

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le discours du trône ne contenait aucune allusion au rôle du Canada sur le plan international, le ministre peut-il dire s'il est d'accord avec les États-Unis et l'Union soviétique qui ont déclaré officiellement qu'il faudrait légaliser les droits du peuple palestinien au cours d'une nouvelle conférence sur la paix au Moyen-Orient?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous n'avons jamais cessé de consulter les gouvernements intéressés sur toute cette question ni d'en discuter avec eux. Le député n'ignore pas que l'on ergote beaucoup sur le sens exact des mots. Je ne juge pas utile d'insister sur des termes comme «légaliser» ou «pays natal». Le Canada n'a jamais modifié sa position à ce sujet. Nous admettons que tout règlement éventuel doit tenir compte de la position de la Palestine. La discussion entre toutes les parties est le meilleur moyen de conclure une entente; espérons que cela se fera à Genève, sinon ailleurs.

• (1452)

M. Wenman: Comme le ministre reconnaît que la question du Moyen-Orient sera au cœur des débats de l'Organisation des Nations Unies cette année et qu'il a réclamé la présentation de «résolutions concises, précises et pratiques», a-t-il l'intention de se prévaloir du fait que le Canada siège au Conseil